

FOYER RURAL de FAYENCE-TOURRETTES
Procès Verbal - ASSEMBLEE GENERALE du 30 avril 2010
au Mille-Clubs à Fayence

Le 30 avril 2010 à 19h, les adhérents du Foyer Rural se sont réunis en Assemblée Générale au Mille-Clubs sur convocation du bureau en date du 1er avril 2010.
Le quorum d'un quart des membres actifs étant atteint 179 membres présents et représentés, l'Assemblée Générale débute à 19h15.

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE.

Le président Michel TOCHE, après avoir salué et remercié les présents, soumet au vote :

Le transfert du siège social du Foyer Rural de Fayence Tourrettes.

Précédemment situé 77 rue Comtesse de Villeneuve dans les locaux du 1000 Clubs à FAYENCE, les bureaux sont désormais sis dans les locaux municipaux de la Villa Marquand, **Allée Monseigneur Fleury 83440 FAYENCE.**

Le transfert est adopté à l'unanimité.

L'assemblée générale extraordinaire est close à 19 heures 25.

L'Assemblée Générale Ordinaire est ouverte à 19 heures 30 mn

Elus présents : Monsieur FABRE, Maire de Fayence
 Monsieur FENOCCHIO, adjoint aux sports (Mairie de Fayence)
 Madame RAYNAUD, Conseillère Municipale de Tourrettes
 (déléguée aux sports)
 Monsieur CAVALLIER, Conseiller Général

Elus excusés : Monsieur BOUGE, Maire de Tourrettes,
 Monsieur LANFRANCHI, Président du Conseil Général du Var
 Madame SAGNARD, adjointe à la culture (Mairie de Fayence)
 Madame BONARDI Présidente de la F.D.F.R 83

Le président Michel TOCHE remercie chaleureusement pour leur présence les élus :
Il présente également les excuses de :

Mr Pierre Talou, Mr Michel Bonnans, Mr Yves Guillerault, Mr Henri Poupon,
Mesdames Madeleine Jung, Liliane Dabos, Nicole Halloin, Anne Guimault pour leur absence.

Il salue la présence des représentants des associations amies :

Le Nouveau Journal

La M.P.T de MONTAUROUX

La Médiathèque de CALLIAN

Le représentant du Crédit Agricole : Monsieur CONTI

L'Association URBAC...

1/ Le président procède à la lecture du rapport moral (pièce jointe).

A ce jour, le Foyer créé il y a plus de trente ans (33) comptabilise 460 adhérents qui fréquentent 25 activités différentes. Monsieur TOCHE souligne l'écoute bienveillante des élus, leur confiance et leur aide essentielle sous l'apport de subventions indispensables au maintien des emplois salariés et à la continuité des activités ainsi que de prêt de locaux pour les bureaux et ateliers.

Le mouvement national des foyers ruraux, reconnu d'éducation populaire est fragilisé par la suppression de subventions nationales et la fédération départementale est en difficulté. Les foyers ruraux ne trouvent pas tous hélas l'écoute et le soutien mérité pour leur action.

Le président se montre enclin à :

axer les actions futures du foyer vers des actions écologiques

- multiplier les animations sur la commune de TOURRETTES (qui, pour 2010 a augmenté sa subvention de 20% après la diminution de 2009)

continuer et développer les formations engagées pour les animateurs et les membres du C.A.

Il informe du départ de 4 membres du C.A en fin de mandat : Henri POUPON secrétaire Général Marie-José ZAÏDI, ancienne vice-présidente aux langues, qui depuis de nombreuses années assume les cours de français et d'alphabétisation, Anne GRIMAUULT membre du C.A depuis bon nombre d'années et Rolande AUDBERT, membre du C.A et animatrice depuis 2004, présidente de 2006 à 2009 et vice-présidente déléguée aux ateliers de 2009 à 2010.

Le rapport moral est accepté à l'unanimité.

2/ Rapport d'activités 2009 et projets 2010

Chantal CHABAUD, secrétaire adjointe procède ensuite à la lecture du rapport d'activités 2009 ainsi qu'à la lecture des projets d'activités 2010.

Le rapport d'activités est approuvé et adopté à l'unanimité par les membres présents.

Michel TOCHE relate brièvement un stage de formation organisé à CHARLEVAL auquel il a participé en compagnie d'Isabelle animatrice de la fédération départementale. Ce stage s'est avéré humainement très enrichissant par la découverte des problèmes et des activités des autres foyers et ne peut qu'inciter à devenir plus créatifs et à apprécier la chance pour notre foyer de fonctionner avec des animateurs bénévoles qui font sa force. Une prochaine rencontre pourrait être organisée sur Fayence et un projet de stage de formation théâtrale serait envisageable à (ou avec ?) Draguignan.

3/ Bilan financier 2009

Le trésorier Monsieur André SEVAIN procède à la lecture du rapport financier. Isabelle VINTENON qui est également comptable du foyer apporte un éclairage relatif au déficit d'exploitation de 5 783 euros.

Trois pôles d'explication pour ce déficit :

la diminution drastique de la subvention culture émanant du Conseil Général,

la baisse de fréquentation du public pour certains spectacles

le fait que la compagnie de la Cordée accaparée par une nouvelle création se soit produite très peu de fois, d'où des recettes en nette régression.

André SEVAIN spécifie que les comptes remis aux municipalités en décembre ne sont pas le reflet de la situation financière exacte pour l'année, puisque le foyer doit

fonctionner sur les chiffres énoncés jusqu'à l'attribution des nouvelles subventions en avril. Les fonds engrangés au fil d'années plus fastes doivent être préservés en cas de nécessité d'indemnités de licenciement ou d'achat de matériel important. Le rapport financier est approuvé et adopté à l'unanimité par les membres présents.

Intervention de Monsieur François CAVALLIER.

Le conseiller général déplore la diminution des subventions, il reconnaît l'insuffisance des sommes attribuées. Cette situation étant la traduction de la crise nationale rejaillissant à l'échelon du département et se traduisant par moins de recettes, notamment dans le secteur immobilier et plus d'allocations allouées au nombre grandissant des personnes en difficulté.

Le domaine de la culture est touché de plein fouet par les restrictions budgétaires. Monsieur CAVALLIER espère voir poindre une amélioration et assure le foyer de son soutien chaleureux et de sa fidélité.

Intervention de Madame Jeanine RAYNAUD qui renouvelle les excuses de Monsieur Camille BOUGE absent lors de cette Assemblée Générale. L'adjointe aux sports de la Municipalité de TOURRETTES confirme l'augmentation de 20% pour la subvention allouée (8000 euros) au Foyer dont elle apprécie l'excellence de la programmation et souhaite une bonne continuation au foyer rural.

Intervention de Monsieur FABRE, Maire de FAYENCE.

Monsieur le Maire rend hommage à Monsieur Michel TOCHE, retraité de l'éducation nationale, comédien et apiculteur qui a repris depuis 10 mois la présidence du foyer et se dit heureux de ces retrouvailles.

Il met l'accent sur les côtés positifs du déménagement du siège social du Foyer Rural et de la Fédération Départementale :

Meilleure qualité de vie pour les salariés et les bénévoles dans des locaux décents.

Implantation des bureaux au cœur de la cité.

Regroupement des associations organisatrices de l'animation de Fayence autour de l'Espace du Centre Culturel.

Projets :

Transfert des activités de l'aéromodélisme (atelier de Michel LEGUERE) situé actuellement dans les préfabriqués de l'ancienne école primaire dans des locaux jouxtant le terrain du Vol à Voile. Les salles seront remises en état par la municipalité. L'activité se déroulera en parfaite synergie avec l'A.P.C.A qui a donné son accord pour ces perspectives.

Egalement aux abords des terrains du Vol à Voile, aménagement d'une piste réservée aux activités V.T.T animées par Jacques PEYRACCHIA.

Pérennisation des coproductions de spectacles municipalité / foyer rural

Objectifs atteints d'une assemblée générale à l'autre : transfert et aménagement des bureaux, mise en place du panneau d'identification du Foyer, mise à disposition d'un versant du panneau d'affichage jouxtant les bureaux, travaux d'amélioration pour l'éclairage des salles de l'ancien collège et nettoyage des vitres par une société habilitée.

Finances : montant de la subvention, 16300 euros, maintenu après débat au sein du conseil municipal.

Remerciements pour le travail du président et des administrateurs.

4/ Tarif des cotisations annuelles 2010/2011

Le conseil d'administration s'est prononcé pour le maintien des tarifs en vigueur

26 euros pour l'adhésion des adultes + 6 euros par activité

18 euros pour les enfants de moins de seize ans (comprenant le prix des activités).

L'assurance est comprise dans ces montants.

Ce, dans l'esprit d'association d'éducation populaire, pour faciliter l'accès des activités du foyer au plus grand nombre possible de personnes intéressées.

Amis du ZAT :

Félix CHABAUD prend la parole pour présenter cette association marocaine qui œuvre pour améliorer le quotidien de la population locale. Félix depuis 2004 organise des voyages permettant aux randonneurs de découvrir cette région tout en lui fournissant quelques revenus. Les amis du ZAT sont à la recherche de moyens de transport pour les élèves.

Le car acquis pour la Compagnie théâtrale de la Cordée ne peut être transformé pour un usage transport matériel et personnes, en raison de la réglementation des mines. Sa revente s'avère impossible en France et le coût de son entretien est une charge inutile pour le foyer.

Ce car serait en l'état initial très utile pour un transport scolaire au Maroc.

Il sera donc cédé pour un très bas prix aux amis du ZAT.

Le montant de son transport s'élève à 1000 euros qui seront à la charge du foyer.

Dans le but de réunir cette somme, Félix a réalisé des photos cartes postales illustrant la vallée du Haut atlas. La série de 5 cartes est à vendre 5 euros.

(Vous pouvez vous procurer ces cartes au bureau auprès de Lucile tous les matins de 9h à 12h.)

Le président reprend la parole pour rappeler les prochaines manifestations organisées par le Foyer et invite l'assistance à y participer en nombre notamment à la fête du Foyer qui se déroulera le dimanche 20 juin 2010 dans les jardins de la Maison du pays de Fayence.

5 /Elections du Conseil d'Administration :

Membres sortants et démissionnaires : Rolande AUSBERT, Anne GRIMAUULT, Marie-Josée ZAIDI, Henri POUPON.

Nouveaux candidats :

Chaque candidat se présente aux adhérents.

Romain CARADONNA, Geneviève DELAHAYE, Gérard QUENTON, Pierre CORNET, Diarra ISSIAKA.

Le nouveau conseil d'administration composé de 21 membres est élu à l'unanimité des membres présents.

L'assemblée est close à 20 heures 45.

L'assistance est conviée au pot de l'amitié.

Le conseil d'administration se réunit à son issue pour élire les membres du nouveau bureau.

La secrétaire de séance
Rolande AUSBERT

Le Président : Michel TOCHE